Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le







EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an Deux Mil Vingt Cinq, le sept avril à dix-neuf heures et zéro minute, le Conseil Municipal de BROGLIE, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur BONNEVILLE Roger, Maire.

Présents: Mme DUTOUR Martine, 1ère Adjointe - M. PAGNIE Patrice, 2ème Adjoint -

Mme DUBOC Dominique, 3ème Adjointe - et M. LEROUGE Christian M. DESCHAMPS Jean-Yves - M. GALLIER Thierry - M. SEHET David -Mme COUVREUR Laëtitia - Mme HARANG Vanessa, Conseillers Municipaux.

Mme TESSIER Laurence qui donne pouvoir à M. BONNEVILLE Roger, Maire -Excusés:

M. LATHAM Amaury qui donne pouvoir à M. PAGNIE Patrice, 2ème Adjoint -Mme BRUMENT Magali qui donne pouvoir à Mme DUBOC Dominique, 3ème Adjointe - M. de BROGLIE Philippe-Maurice qui donne pouvoir à

Mme DUTOUR Martine, 1ère Adjointe.

Absente: Mme DEROIN Jennifer.

Secrétaire de séance: Mme DUBOC Dominique, 3ème Adjointe.

DATE DE CONVOCATION: 27/03/2025 NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE: 15

Nombre de membres presents: 10

OBJET: Vote du Budget Primitif 2025 -

Budget ANNEXE du Lotissement ZA L'Arquerie.

Vu le budget proposé par Monsieur le Maire en accord avec la Commission Finances, le Conseil Municipal décide à la majorité (POUR: 10 + 3 pouvoirs / CONTRE: 0) d'arrêter le Budget Primitif 2025 du Budget ANNEXE du Lotissement ZA L'Arquerie qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de :

- quatre-vingt-quinze euros et quarante-six centimes d'euros (95,46 €) en section d'investissement.
- vingt-quatre mille sept cent quatre-vingt-un euros et vingt-trois centimes d'euros (24 781,23 €) en section de fonctionnement.

Pour extrait certifié conforme, Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le secrétaire de séance, Dominique DUBOC.

Le Maire, Roger BONNEVILLE.

Rendu Exécutoire après Dépôt

en Préfecture le 0 9 AVR. 2025 et Publication ou Notification du

le Maire